



FORMATION CONTINUE DES PROFESSEURS : LA MAUVAISE DIRECTION

► **Communiqué de presse**

Le **SNALC** dénonce la politique que le ministère est en train de mener à marche forcée sur l'organisation de la formation continue des enseignants du second degré. Pour des raisons de pure communication, le ministère s'est fixé comme objectif que 100 % de cette dernière ait lieu hors temps devant élève à la rentrée 2024. Il attaque ainsi une nouvelle fois un métier qui connaît pourtant une grave crise de recrutement. Cette démarche entraîne une augmentation objective du temps de travail de nos collègues, ce qui est révélateur d'une gestion des ressources humaines qui va dans la mauvaise direction.

Le **SNALC** réfute qu'il y ait un réel problème d'heures perdues. La formation continue dans le second degré représente 2 millions d'heures de cours au total par an. En les rapportant aux 5,6 millions d'élèves scolarisés dans nos établissements, on tire rapidement la conclusion que l'impact sur la scolarité d'un élève est quasi inexistant. Le ministère ferait mieux de s'occuper réellement de l'attractivité du métier et des salaires, des places non pourvues au concours et du fait que de nombreux élèves perdent des mois, voire une année entière dans telle ou telle discipline, car il n'y a plus de remplaçants.

Le **SNALC** rejette l'organisation des formations continues le soir, le week-end ou pendant les vacances scolaires, organisation que le ministère compte imposer en quelques mois. Une fois de plus, les professeurs sont considérés comme des fonctionnaires de seconde zone, jetés en pâture à l'opinion publique au nom d'un « intérêt de l'élève » qui est une manipulation éhontée. L'intérêt de nos élèves, c'est par exemple que leurs enseignants puissent assister à une journée d'étude sur une œuvre au programme du baccalauréat de français sans que leur participation à cette dernière soit conditionnée à des remplacements en interne. Partout ailleurs dans la fonction publique, la formation continue a lieu sur le temps de service, et en bien plus grande quantité qu'à l'Éducation nationale.

Le **SNALC** rappelle enfin qu'il a toujours porté des demandes pour améliorer la qualité de la formation continue, notamment en la constituant à partir des besoins exprimés par les collègues. En massacrant la façon dont elle est organisée, le ministère va finir par tout simplement la tuer.

Paris, le 11 octobre 2023

Contact :
Jean-Rémi GIRARD, président du SNALC, jr.girard@snalc.fr